

Titre de l'emploi :

Enseignant(e) en Technologie d'analyses biomédicales - Automne 2026

No de concours/affichage :

26-27-ER-140-01

Service :

Enseignement régulier

Année/Session :

Automne 2026

Discipline :

Techniques d'analyses biomédicales - 140

Début d'affichage :

21 août 2026

Fin d'affichage :

27 août 2026

Un cégep accueillant et inclusif qui stimule les réussites! **Le cégep vous offre une multitude de possibilités de carrière au sein d'un environnement dynamique et innovant. Joignez-vous à notre équipe pour?:**

- Réaliser des projets stimulants et porteurs de sens;
- Contribuer concrètement à la réussite de nos personnes étudiantes et au rayonnement de nos équipes;
- Profiter de mesures favorisant la conciliation travail–vie personnelle;
- Bénéficier d'un régime de retraite, d'avantages sociaux et de divers congés;
- Accéder à plusieurs de nos services dont : cafétéria et comptoir santé, clinique d'hygiène dentaire, garderie;
- Utiliser nos installations dont?: salle d'entraînement, piscine, gymnase, bibliothèque, activités culturelles;
- Participer aux programmes de perfectionnement, ainsi qu'aux activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Charge(s) disponible(s) et informations

Notre département de Technologie d'analyses biomédicales est à la recherche **d'un·e enseignant·e pour une charge d'enseignement à temps partiel**, en remplacement, mais très probablement pour toute la durée de la

session.

Voici le détail de la tâche à combler, notez que le cours se donnent en présence, au campus principal :

- 1 groupe de 140-C12-HY - Techniques analytiques, les vendredis de 13h30 à 16h10.

Nous cherchons des candidat-e-s disponibles rapidement à la suite du processus de sélection, puisque la session d'automne sera déjà débutée.

En quoi consiste enseigner au collégial (sans s'y limiter) :

- la préparation du plan d'études;
- la préparation de cours, de laboratoires ou de stages;
- la prestation de cours, de laboratoires ou de stages;
- l'adaptation;
- l'encadrement de ses étudiantes et étudiants;
- la préparation, la surveillance et la correction d'examens;
- la révision de corrections demandée par les étudiantes et les étudiants;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le Collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département.

Qualifications requises

- Baccalauréat en biologie médicale ou en sciences biomédicales

OU

- DEC en Technologie d'analyses biomédicales ou en Techniques de laboratoire médical **et**
- Baccalauréat en sciences dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment le domaine médical

Test(s) requis

Test de français

Remarques

En regard de la convention collective, sous la clause 5-1.12 et conformément à l'Annexe II-6, toute personne souhaitant postuler sur une offre d'emploi enseignante doit déclarer si elle est en situation de double emploi.

Lieu de travail :

Campus principal

Échelle salariale :

57 548,00\$ - 110 825,00\$

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.